DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COMMUNE DE BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES



Nos réf. JJC/EL/VB PJ: 1 dossier

Monsieur le Sous-préfet,

Liberté Égalité Fraternité

Bruille-lez-Marchiennes, le 25 septembre 2020

Monsieur Jean-Jacques CANDELIER Maire de Bruille-lez-Marchiennes a.Député – Conseiller Départemental

A

Monsieur le Sous-préfet Sous-préfecture de Douai 642 boulevard Albert 1^{er} 59500 DOUAI

Je viens d'apprendre que la Société AXIONE est mandatée par Bouygues Télécom pour installer une antenne d'environ 30 m sur le territoire de Rieulay, à la limite de ma commune.

Bien entendu, l'arrivée de la 5G me pose ainsi qu'à la population de nombreuses questions.

A ce jour, absolument aucune analyse de risque ou évaluation scientifique globale, objective et préliminaire de l'impact sur la population de l'exposition prolongée à un réseau 5G n'a été présentée par les opérateurs de télécommunication, pas plus que sur les effets combinés des réseaux publics déjà existants et des installations privées telles que le Wifi, le Bluetooth, les smartphones et autres téléphones DECT.

La commission européenne affirme également que « les exigences liées à la protection de la santé publique, conformément à la jurisprudence, devraient incontestablement se voir reconnaître un caractère prépondérant par rapport aux considérations économiques ». De toute évidence ce n'est pas le cas.

L'innocuité de telles installations n'est donc aucunement démontrée. La population a le droit le plus légitime de refuser de faire l'objet d'expérimentations hasardeuses. Le droit à l'autodétermination s'oppose en effet à la soumission de la population à des industriels adeptes du profit et du contrôle des citoyens. Aucun consensus sur le plan sociétal ne vient confirmer la nécessité d'imposer la 5G qui, en outre, portera atteinte aux libertés des citoyens.

Très inquiet et soucieux de la préservation de la santé de la population, je vous saurai gré de demander à la Société AXIONE de surseoir à l'installation de cette antenne et de venir exposer son projet aux élus et à la population.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'assurance de mes salutations distinguées.